



# **Elections à l'INSPE et élections partielles à l'UFR Droit, au conseil de l'IEP et au conseil d'établissement**

## **Procès verbal de dépouillement**

**INSPE - Collège C - Tour unique**

**Collège : Institut national supérieur du professorat et de  
l'éducation (INSPE) de l'Académie de Versailles**

**Sous-collège : C**

## Composition du bureau de vote

Le 23/11/2023 à 16:17:55, s'est réuni le bureau de vote de **Cergy Paris Université** pour le scrutin **INSPE - Collège C - Tour unique** composé de :

- Berehouc Fanny - *Détenteur d'un fragment de clé*
- Chebbi Mohamed-Karim - *Détenteur d'un fragment de clé*
- Leroux Agnès ( Délégué de liste ) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- Alexandre Laurent ( Délégué de liste ) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- Refregier Guislaine ( Délégué de liste )
- Gourdet Patrice ( Délégué de liste )
- Naphle François ( Délégué de liste )
- Roiné Philippe ( Délégué de liste )
- Sacotte Karelle ( Délégué de liste )
- Cadot Matthieu ( Délégué de liste )
- Le Meur Audrey ( Délégué de liste ) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- Imbert Pauline ( Délégué de liste ) - *Détenteur d'un fragment de clé*

## Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
  - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
  - Le scellement de la plateforme de vote
  - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
  - Le vote d'au moins un électeur
  - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
  - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 20/11/2023 à

11:28:30 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.5.8) :

d92f3feffb5e015ac28292959968590e79f6a6ee81fe4517ae713658a1b44c86

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 150 électeurs totalisant 150 voix :

d2ebc227eedb78550146e7b990b86f5f3eb7c03248d5367c874c460430d01ea4

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

db0b0b64446935c6e64423b2b69bf064ba262edceb04a1d92c64331c1c45da91

Empreinte numérique globale du vote :

86270d7b2ea4af75aa0d9d01e1bcb9d271d495fdb5d81d6d6222b078edc945bc

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

## Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 21/11/2023 à 09:00.

Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
- Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
- La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
- Les électeurs connectés après le 23/11/2023 à 16:00 n'ont plus pu accéder au vote.
- Les électeurs connectés avant le 23/11/2023 à 16:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 23/11/2023 à 16:05.

## Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 63 entrées représentant 63 voix :  
*8eb5beb63a506386a16c2a80eeb1d6b3cc7cc24512170799a6b80de34aab0afd*

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 63 bulletins :  
*5f32e47815215450de6826c19761722d3a316663dc1557581e0feb6df697d340*

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :  
*7f40b65baf71e493c5205d59659dc2ceca76729e1483833d45eec13440b4251*

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :  
*de729ad4c49238e4a389831afdfe34fc04d9cd8cbd5e8f8bf26dd7813aa31592*

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

certificat de l'empressement de la liste d'émargement composée de 63 entrées représentant 63 voix :  
8eb5beb63a506386a16c2a80eeb1d6b3cc7cc24512170799a6b80de34aab0afd  
5f32e47815215450de6826c19761722d3a316663dc1557581e0feb6df697d340  
de729ad4c49238e4a389831afdfe34fc04d9cd8cbd5e8f8bf26dd7813aa31592  
7f40b65baf71e493c5205d59659dc2ceca76729e1483833d45eec13440b4251

## Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 23/11/2023 à 16:17:55 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 63 bulletins dont 0 bulletin nul et 4 bulletins blancs soit un total de 59 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 63 entrées représentant 63 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

## Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	150
Nombre de bulletins dans l'urne	63
Taux de participation	42,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	59
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges	2

## Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Nb de sièges
<u>Avenir de nos formations</u>	25	42,37 %	1
Pour un INSPE partenarial	15	25,42 %	0
<u>Inespérée, la liste de l'Inspé</u>	19	32,20 %	1
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>100 %</b>	

## Détails de la liste "Avenir de nos formations"

Nom du candidat	Élu ?
<u>Roiné</u> Philippe	Élu
Renvoisé Claire	

### Détails de la liste "Pour un INSPE partenarial"

Nom du candidat	Élu ?
Naphle François	
Govaerts Sylvie	

## Détails de la liste "Inespérée, la liste de l'Inspé"

Nom du candidat	Élu ?
<u>Ponte</u> <u>Pascale</u>	Élue
Alexandre Laurent	



## Détail des calculs d'attribution des 2 sièges

Calcul du quotient électoral : 29.5
Nombre de bulletins valablement exprimés / Nombre de sièges = 59 / 2 = 29.5
Attribution des sièges à la majorité relative
Attribution du siège 1 au plus fort reste :
- Liste "Avenir de nos formations" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 25 - (0 x 29.5) = 25
- Liste "Pour un INSPE partenarial" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 15 - (0 x 29.5) = 15
- Liste "Inespérée, la liste de l'Inspé" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 19 - (0 x 29.5) = 19
Attribution du siège 1 à la liste : Avenir de nos formations
Attribution du siège 2 au plus fort reste :
- Liste "Avenir de nos formations" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 25 - (1 x 29.5) = -4.5
- Liste "Pour un INSPE partenarial" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 15 - (0 x 29.5) = 15
- Liste "Inespérée, la liste de l'Inspé" :
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 19 - (0 x 29.5) = 19
Attribution du siège 2 à la liste : Inespérée, la liste de l'Inspé
<b>AFFECTATION DES SIEGES</b>
Affectation de 1 siège à la liste Avenir de nos formations
- Un siège est attribué à Roiné Philippe (ordre de la liste)
Affectation de 1 siège à la liste Inespérée, la liste de l'Inspé
- Un siège est attribué à Ponte Pascale (ordre de la liste)
=> 1 femme et 1 homme sont élus

## Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 2 demandes et en ont clos 2.

## Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

## Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 7\_resultats\_inspe\_c.csv

Empreinte (sha256) : 0c70767daa3195e260f7de656c3ef6104cdcbf3900809a1819eb846d778f823f

- **Liste électorale**

Fichier : 7\_listeelectorale\_inspe\_c\_2590999419.csv

Empreinte (sha256) : 8ec55e75e8e3b33e9482344edfb050556387324e84a3492a9a2b8cd64d2ec5bf

- **Liste des tickets**

Fichier : 7\_modifs\_inspe\_c.csv

Empreinte (sha256) : c198f1dc2203f05ffd0e0df89c44dabf6d645e83ca0a73b19591094231a3e94e

- **Liste d'émargement**

Fichier : 7\_listeemargement\_inspe\_c.csv

Empreinte (sha256) : f6b5c9a81a33b4580c41a15282526d6aa412ab08e90ebe3e4a89454d34541954

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 7\_vote\_registre.csv

Empreinte (sha256) : bc3602e12b21fe2fc68112740ef03c6f242a52032163e8726d25b26a2c57462e

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 7\_urne\_registre.csv

Empreinte (sha256) : 44c74544ffc576bfe513303429eb80597f04c4134876ee6e225bbf6fe81a984

## Signatures des membres du bureau de vote

Berehouc Fanny

Chebbi Mohamed-Karim

Leroux Agnès

Alexandre Laurent

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

Refregier Guislaine

Gourdet Patrice

Naphle François

Roiné Philippe

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

Sacotte Karelle

Cadot Matthieu

Le Meur Audrey

Imbert Pauline

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*

*Délégué de liste*